

Communiqué de presse

Réforme du 3^{ème} Cycle en péril : un nouveau retard mettant en danger l'avenir de la profession

Paris | Le 4 mai 2023

"[...] je souhaitais profiter de cette signature pour vous annoncer que j'ai décidé de finaliser la réforme du 3^{ème} cycle des études pharmaceutiques avec la création de deux diplômes d'études spécialisées courts [...]. Je souhaite que l'évolution du statut de l'étudiant en 6^{ème} année d'officine permette d'améliorer les revenus de nos étudiants, en complétant la part versée par les titulaires d'officine."

Olivier Véran, le 9 mars 2022

7 ans après une réforme amorcée, 1 an après cette promesse, nous voilà de **retour à la case départ**. Cette réforme apporte pourtant les **compétences nécessaires** pour le futur pharmacien, ainsi qu'une **revalorisation monétaire** du stage en 6^{ème} année officine. Celle-ci ne peut voir le jour sans une **renovation du statut** de l'étudiant en 6^{ème} année officine. Force de propositions, les étudiants avaient suggéré la mise en place du statut d'interne en pharmacie d'officine qui nous a été **refusée** au mois d'octobre 2022. Après discussions, nous avons trouvé un **compromis** avec les instances ministérielles chargées de cette réforme : le **statut de résident**. Une première lecture de ce statut nous a été promise pour le début du mois de mars. Fin mars, les conseillers ministériels nous expliquent qu'il n'y aura **aucun statut rédigé pour les étudiants en 6^{ème} année**, aussi bien du côté interne que du côté résident, ce qui signe un **nouveau manque de considération** pour les étudiants et la pharmacie.

Cette réforme est **urgente** ! Face aux nouvelles missions qui incombent aux pharmaciens d'officine, il est indispensable d'offrir une nouvelle approche à nos études en abordant un **apprentissage par compétences** et non plus seulement par connaissances aux futurs pharmaciens d'officine. D'autre part, la faible rémunération actuelle de l'étudiant en 6^{ème} année officine (≈ 550€/mois) couplée à la hausse des prix des besoins vitaux (logement, nourriture...) **ne permettent plus de vivre sereinement** cette dernière année, et provoquent une **diminution de l'attrait de la filière** par manque de moyens malgré cette passion officinale qui les anime.

Face à cette situation, le **déclin d'intérêt** ne fait que s'accroître pour cette filière. Dans un contexte de **désertification de la pharmacie** ne cessant d'augmenter, de pénurie de personnel dans les officines, ce retard de réforme ne fait qu'alourdir le constat. Cette désertification de la filière ne mène pas non seulement à la mise en péril de la santé des patients mais aussi à l'**affaiblissement global du système de soins français**.

Par conséquent, nous demandons une **rencontre** au plus vite avec les **conseillers du Président de la République à l'Élysée** accompagnés de l'ensemble des **acteurs et conseillers ministériels en charge de cette réforme**. Nous attendons un engagement **fort et respecté**, des actions **concrètes** sur cette réforme et des **moyens nécessaires**, pour accompagner les **évolutions de notre profession**. Il est temps pour le gouvernement de **tenir ses promesses**, d'agir, et ce, dès maintenant !

Contacts

Adrien CARON
VP Enseignement Supérieur
enseignement-sup@anepf.org | 07 84 17 31 94

Romain GALLERAND
Porte-Parole
presse@anepf.org | 06 58 01 35 51

Servanne LALINEC
VP Perspectives Professionnelles
perspectives.profession@anepf.org | 06 25 02 26 18